

Le plan **BIOGAZ**

POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

Soutenu par l'ADEME et les régions, animé par AILE, le plan biogaz vise l'émergence de projets de méthanisation à la ferme ou multipartenarial en codigestion, insérés dans leur territoire.

La SARL Morel Energies, créée en 2018 pour le projet de méthanisation est située sur la commune de La Chapelle-Janson (35). Elle est adossée à trois exploitations agricoles, spécialisées en élevage porcin (242 truies NE) et bovin lait (100 VL). Leur SAU cumulée s'étend sur 245 ha.

La réflexion (avec une valorisation du biogaz en cogénération) a débuté en 2015, mais a été suspendue, dans l'absence de valorisation thermique. Elle a été relancée en 2016, simultanément au projet de construction de bâtiment post-sevrage. La SARL Morel Energies a finalement fait le choix de valoriser le biogaz en injection biométhane en 2017.

L'unité de méthanisation a été mise en service en décembre 2018. Sur les 4 associés et 3 salariés des exploitations, Florent et Nicolas, les 2 fils se chargeront plus particulièrement d'exploiter l'unité de méthanisation.

L'unité de méthanisation prévoit de traiter 10 700 tonnes de substrats agricoles (70 % de lisiers et fumiers, le reste en CIVE, cultures énergétique dédiées et résidus agricoles)

Une fois dans le digesteur, ces déchets se transforment en quelques semaines :

- en biogaz qui, après épuration, devient du biométhane injectable dans le réseau de distribution u gaz naturel,
- en digestat (un fertilisant organique qui sera épandu sur les cultures).

Le biogaz épuré en biométhane est injecté dans le réseau de distribution du gaz naturel, à 3.2 km du site. Du « gaz vert » 100% renouvelable permettra donc de couvrir 15% de la consommation annuelle de la commune de la-Selle-en-Luitré.



L'UNITÉ DE MÉTHANISATION

Constructeur : Evalor

Technique mise en place :

Voie liquide infiniment mélangé

Volume de l'hydrolyse Boost : 314 m³

(Diamètre 10m x Hauteur 4 m)

Volume du digesteur : 1 885 m³

(Diamètre 20m x Hauteur 6 m)

Stockage du digestat :

1 fosse avec gazomètre 3 963 m³

Valorisation du biogaz : Injection biométhane dans le réseau - Débit = 45 Nm³ CH₄/h

LES INVESTISSEMENTS (prévi.)

Aménagement du site	177 000 € HT
Réception et gestion des substrats	181 000 € HT
Digesteur et stockage digestat	823 000€ HT
Traitement digestat	- € HT
Valorisation du biogaz	951 000 € HT
Automatisation et équipements de mesure	226 000 € HT
Ingénierie	38 000 € HT

LES SUBVENTIONS PUBLIQUES

ADEME	300 000 €
Région Bretagne	120 800 €
Département Ille-et-Vilaine	50 000 €



Credit photo : SARL Morel Energies

AILE

73 rue de Saint Briec
CS 56520
35065 RENNES Cedex
www.aile.asso.fr
info@aile.asso.fr

Vos interlocutrices:

Bretagne

Jeanne LENCAUCHEZ
02 99 54 63 23

Pays de la Loire

Louis ROSIN
02 40 16 36 22